

Optimisation énergétique immobilière

PROGRAMME
éco21

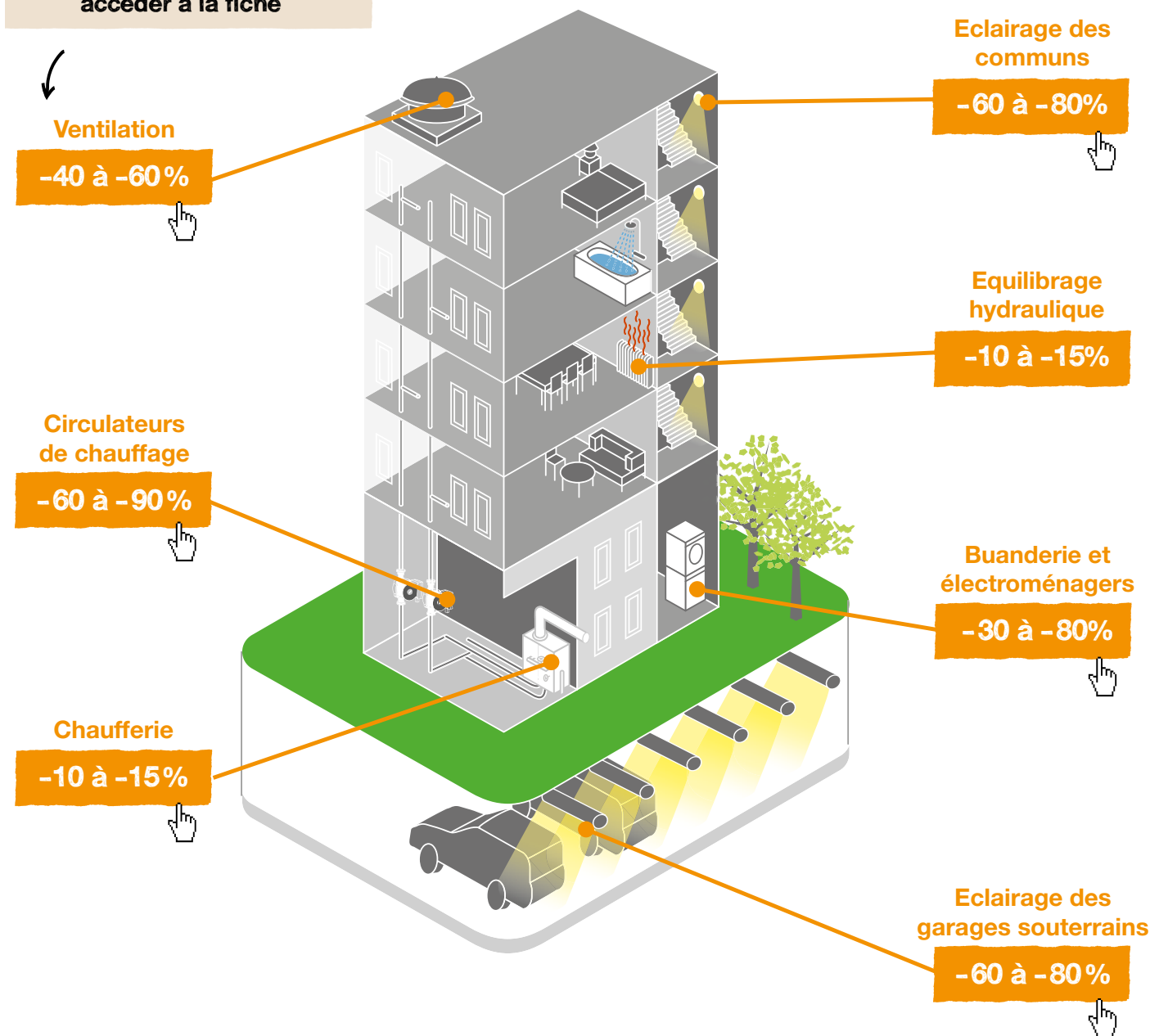
Réduisez vos
consommations
d'énergie et valorisez
votre patrimoine

LES ÉNERGIES



Réduisez vos consommations d'énergie

Cliquez sur le titre pour accéder à la fiche



Engagez-vous dans l'optimisation énergétique !

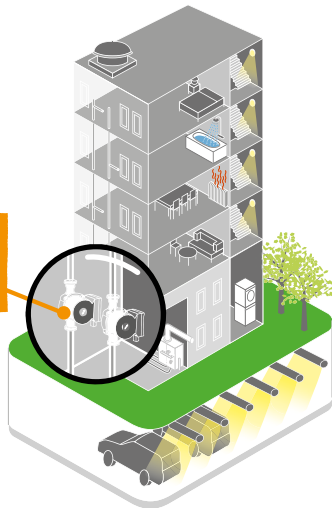
- 1** A court terme, diminuez vos consommations d'énergie, vos émissions de CO₂ et **bénéficiez d'une réduction des coûts d'exploitation.**
- 2** A long terme, contribuez à accroître la qualité des installations électriques et thermiques de vos bâtiments, et améliorez le confort de leurs occupants.
- 3** Favorisez une gestion durable de votre patrimoine immobilier et préservez sa valeur.
- 4** Devenez un acteur de la transition énergétique.

L'optimisation
énergétique
en chiffres

Circulateurs



-60 à -90 %
d'électricité



Les circulateurs sont souvent surdimensionnés et ne tiennent pas toujours compte des besoins réels du bâtiment; la consommation d'électricité associée est par conséquent trop importante.

La solution Circulateurs proposée par SIG-éco21, vous permet d'optimiser vos équipements et de réduire votre consommation électrique de 60 à 90%.

Une solution simple et sur mesure, soutenue par **ProKilowatt***

Une prime



38 cts*

par kWh économisé

* selon les modalités de Prokilowatt, la prime varie entre 16 et 38 cts/kWh



Un réseau de prestataires formés par éco21



Pour concevoir des solutions d'optimisation énergétique les plus adaptées à vos besoins



Un expert indépendant



Pour évaluer le degré d'efficacité du projet et s'assurer qu'il réponde aux exigences du programme **Prokilowatt**

Vos avantages

- Une prime financière offerte allant jusqu'à 40 % du montant investi.
- Une diminution durable de votre consommation d'électricité.
- Une économie d'impôt calculée sur la base de l'investissement.

* **ProKilowatt** : un programme de la Confédération qui soutient des projets contribuant à faire baisser la consommation d'électricité dans l'industrie, les services et chez les particuliers.

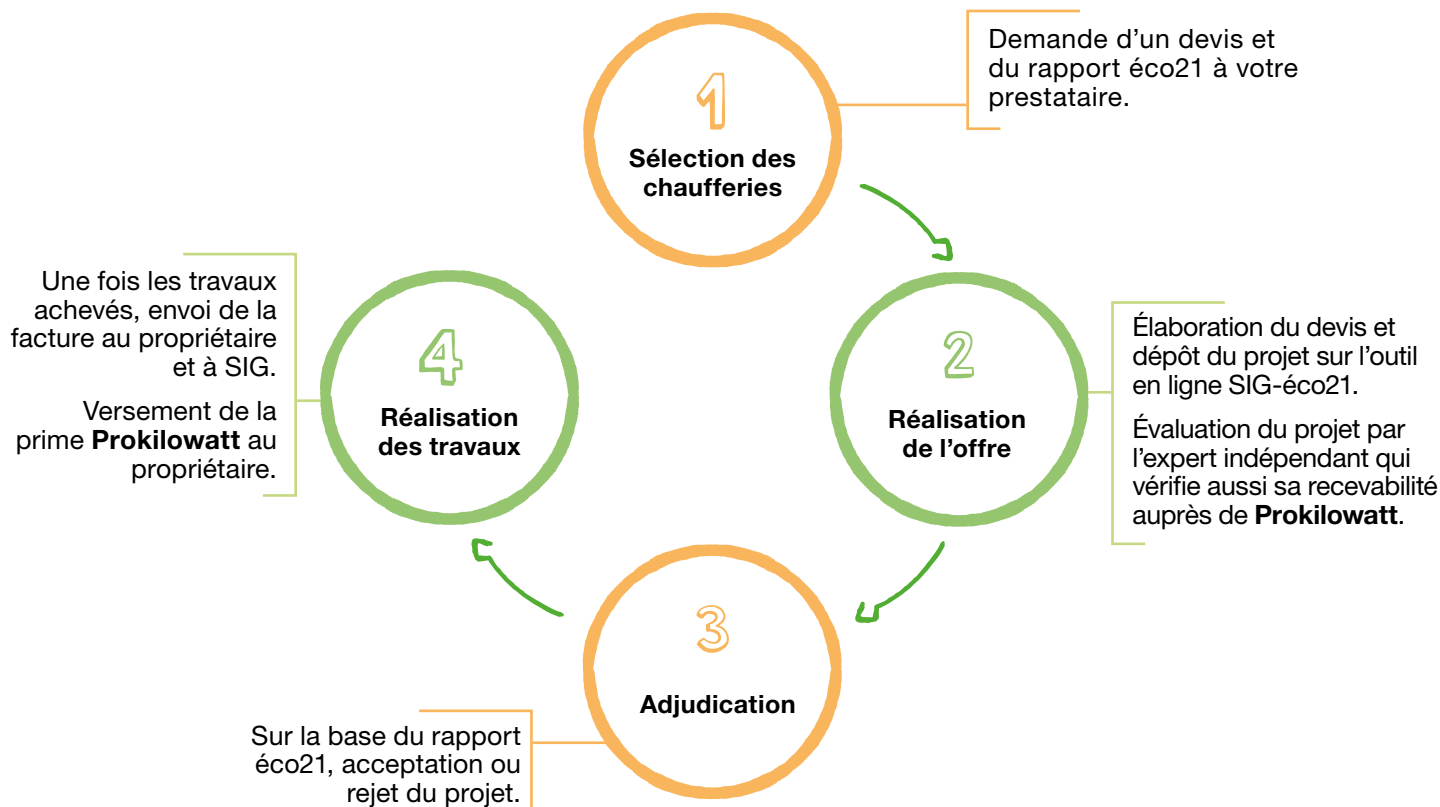
Suite



La solution en 4 étapes

 Propriétaires/régies

 Prestataires/SIG



Un cas concret

Redimensionnement de circulateurs lors de l'assainissement de la chaufferie d'un immeuble de Genève

Investissement 13'066 CHF

Obtention d'une prime financière éco21 3'295 CHF

Baisse de la facture d'électricité - 2'588 CHF / an

Retour sur investissement sur 3 ans et une économie immédiate sur la consommation électrique de 78%!

Vous souhaitez aller plus loin sur les volets thermique et électrique ?

éco21 répond à vos besoins pour :

- optimiser la production de chaleur avec le réglage de votre chaufferie,
- réaliser l'équilibrage hydraulique de la distribution de chaleur,
- assainir votre système de ventilation,
- remplacer le système d'éclairage des communs,
- remplacer vos appareils de buanderie et électroménagers.

Contactez-nous sans attendre!



circulateurs@sig-eco21.ch



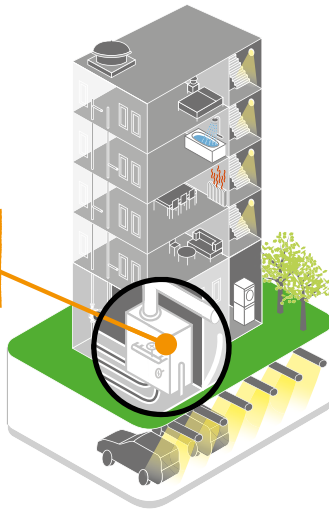
0844 21 00 21

(tarif local sur réseau fixe)

Chaufferie



- 10 à - 15%
de chauffage



Une chaufferie bien réglée évite une dérive de vos consommations énergétiques et de l'IDC.

La solution Chaufferie proposée par SIG-éco21, vous permet de réduire votre consommation d'énergie thermique de 10 à 15 % sans investissement de votre part, dans les 3 premières années.

Une solution durable

Une diminution constante des coûts de chauffage



Sans investissement de votre part

La solution est financée par les économies d'énergie générées

Un double engagement sur 6 ans



Un contrat d'optimisation avec SIG-éco21

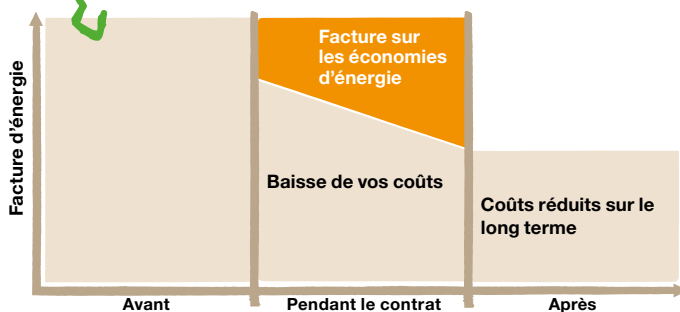
Un avenant au contrat de maintenance avec votre chauffagiste

La gestion efficace et le suivi de votre chaufferie



Grâce à la collaboration entre votre chauffagiste et un expert **energo** *

Un financement sans risque pour vous



Vos avantages

- Vous diminuez l'indice de dépense de chaleur (IDC) de vos immeubles.
- La prise en charge par SIG de la totalité des coûts liés à la mise en place de la solution.
- Un bilan annuel de vos économies financières et d'énergie thermique pour chaque immeuble sous contrat.

* **energo**®: est une association d'institutions publiques et privées active dans l'optimisation énergétique. Partenaire de SwissEnergie, energo est un centre de compétence dans le domaine de l'efficacité énergétique.

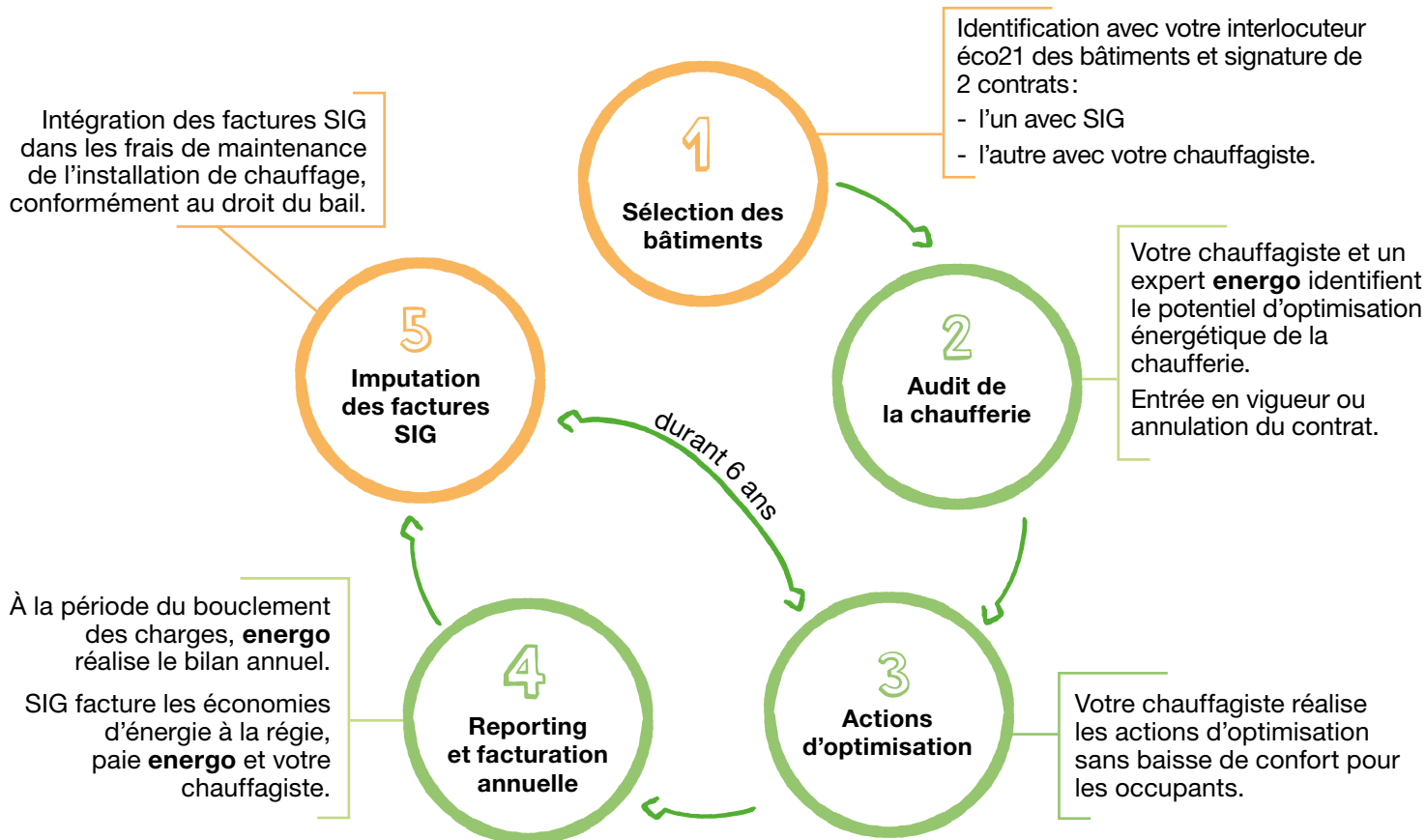
Suite



La démarche en 5 étapes

 Propriétaires/régies

 Prestataires/SIG



Un cas concret

42 contrats d'optimisation énergétique mis en place en 2014 :

Investissement pour les propriétaires **0 CHF**

Économies financières **- 275'000 CHF/an**

Économies d'énergie thermique **- 3'700'000 kWh/an**

Soit une baisse de la consommation de chaleur de 14,5% après 2 ans d'optimisation seulement!

Vous souhaitez aller plus loin sur les volets thermique et électrique ?

éco21 répond à vos besoins pour :

- ▶ optimiser la production de chaleur avec le réglage de votre chaufferie,
- ▶ redimensionner vos circulateurs de chauffage,
- ▶ assainir votre système de ventilation,
- ▶ remplacer le système d'éclairage des communs,
- ▶ remplacer vos appareils de buanderie et électroménagers.

Contactez-nous sans attendre!



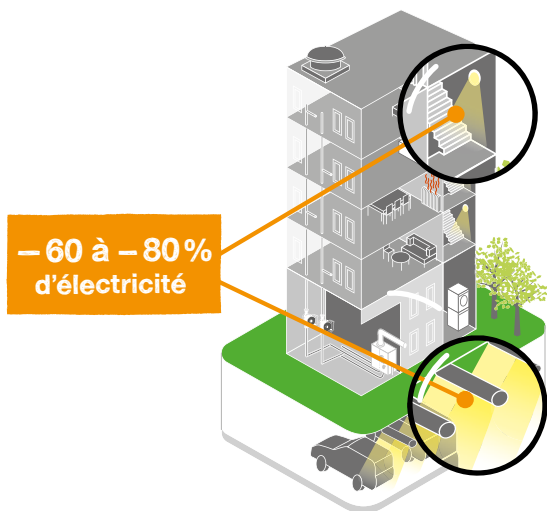
chaufferie@sig-eco21.ch



0844 21 00 21

(tarif local sur réseau fixe)

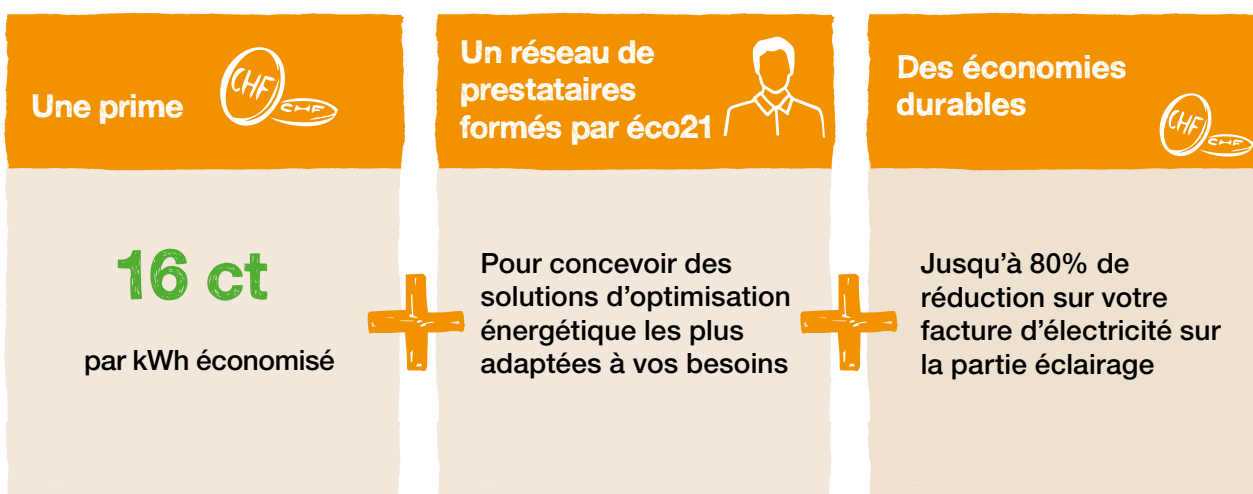
Eclairage



L'éclairage dans les parties communes représente souvent le poste de consommation électrique le plus coûteux d'un immeuble. Des économies importantes sont réalisables facilement grâce à l'installation de luminaires efficaces équipés de détection.

La solution Eclairage proposée par SIG-éco21, vous permet de réduire durablement votre consommation électrique jusqu'à 80%.

Une solution simple et rentable



Vos avantages

- Une prime financière offerte allant jusqu'à 50 % du montant investi.
- Une diminution immédiate et durable de votre consommation d'électricité.
- Une économie d'impôt calculée sur la base de l'investissement.

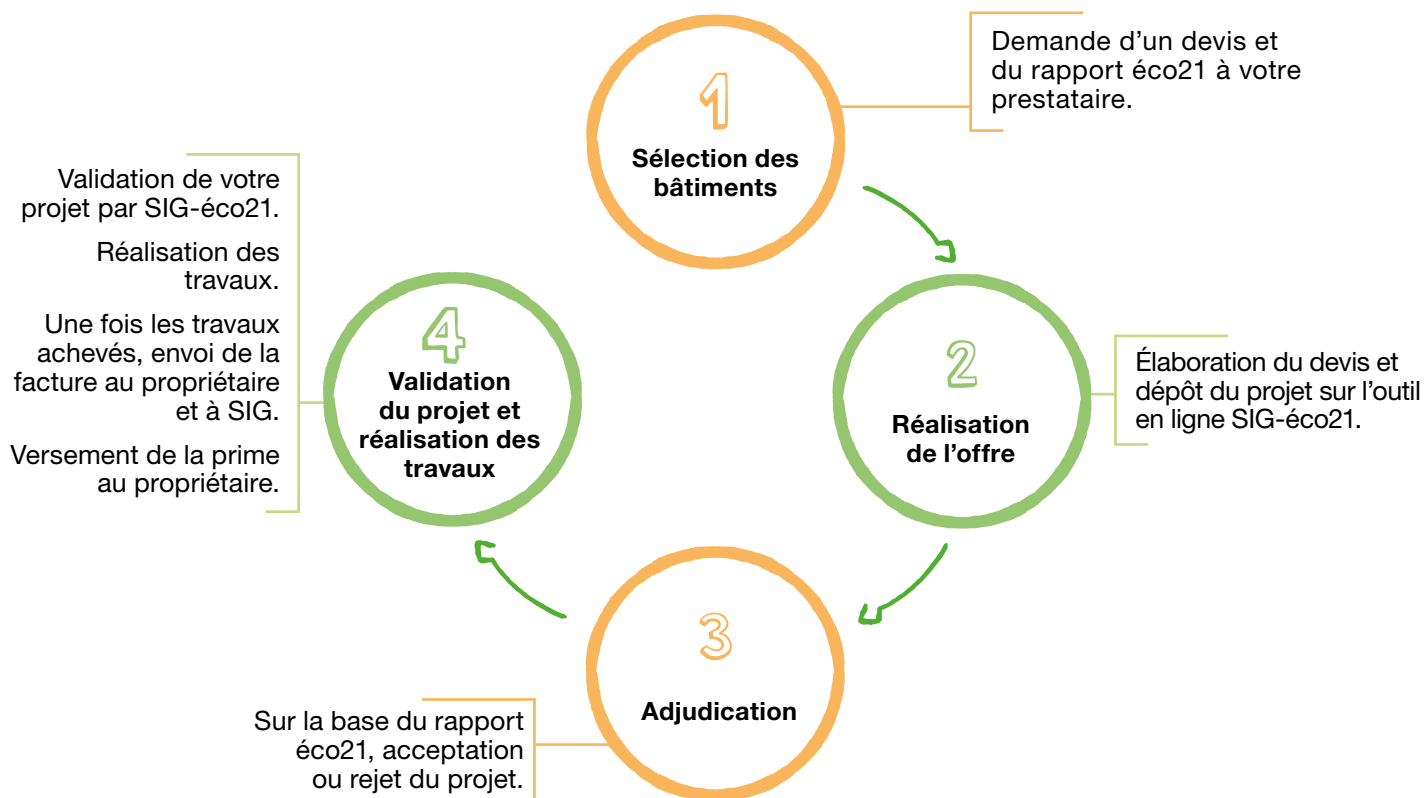
Suite



La solution en 4 étapes

 Propriétaires/régies

 Prestataires/SIG



Un cas concret

Remplacement de luminaires énergivores et régulation de l'éclairage par des détecteurs de mouvement dans un immeuble de Genève

Investissement 16'000 CHF

Obtention d'une prime financière éco21 3'450 CHF

Baisse de la facture d'électricité - 4'100 CHF / an

Retour sur investissement de 3 ans et une économie immédiate sur la consommation électrique de 80%!

Vous souhaitez aller plus loin sur les volets thermique et électrique ?

éco21 répond à vos besoins pour :

- optimiser la production de chaleur avec le réglage de votre chaufferie,
- réaliser l'équilibrage hydraulique de la distribution de chaleur,
- redimensionner vos circulateurs de chauffage,
- assainir votre système de ventilation,
- remplacer vos appareils de buanderie et électroménagers.

Contactez-nous sans attendre!



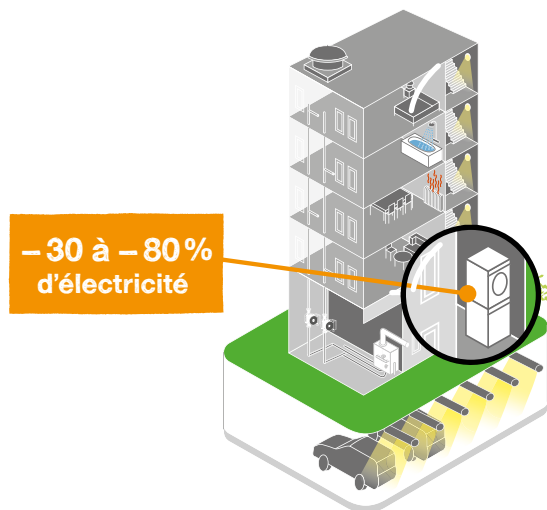
eclairage@sig-eco21.ch



0844 21 00 21

(tarif local sur réseau fixe)

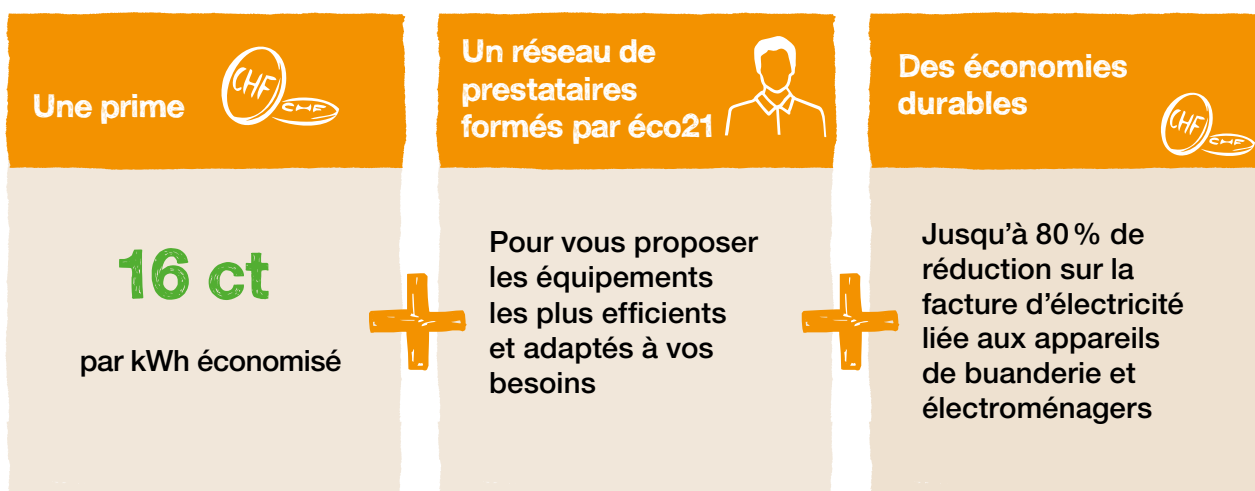
Buanderie et électroménagers



Le remplacement des anciens appareils de buanderies collectives et de cuisines équipées représentent un fort potentiel d'économies simples à réaliser.

La solution Buanderie et électroménagers proposée par SIG-éco21, vous permet de réduire durablement la consommation électrique de 30 à 80 %.

Une solution simple et rentable



Vos avantages

- Une prime financière offerte allant jusqu'à 50 % du montant investi.
- Une diminution immédiate et durable des consommations d'électricité.
- Une économie d'impôt calculée sur la base de l'investissement.

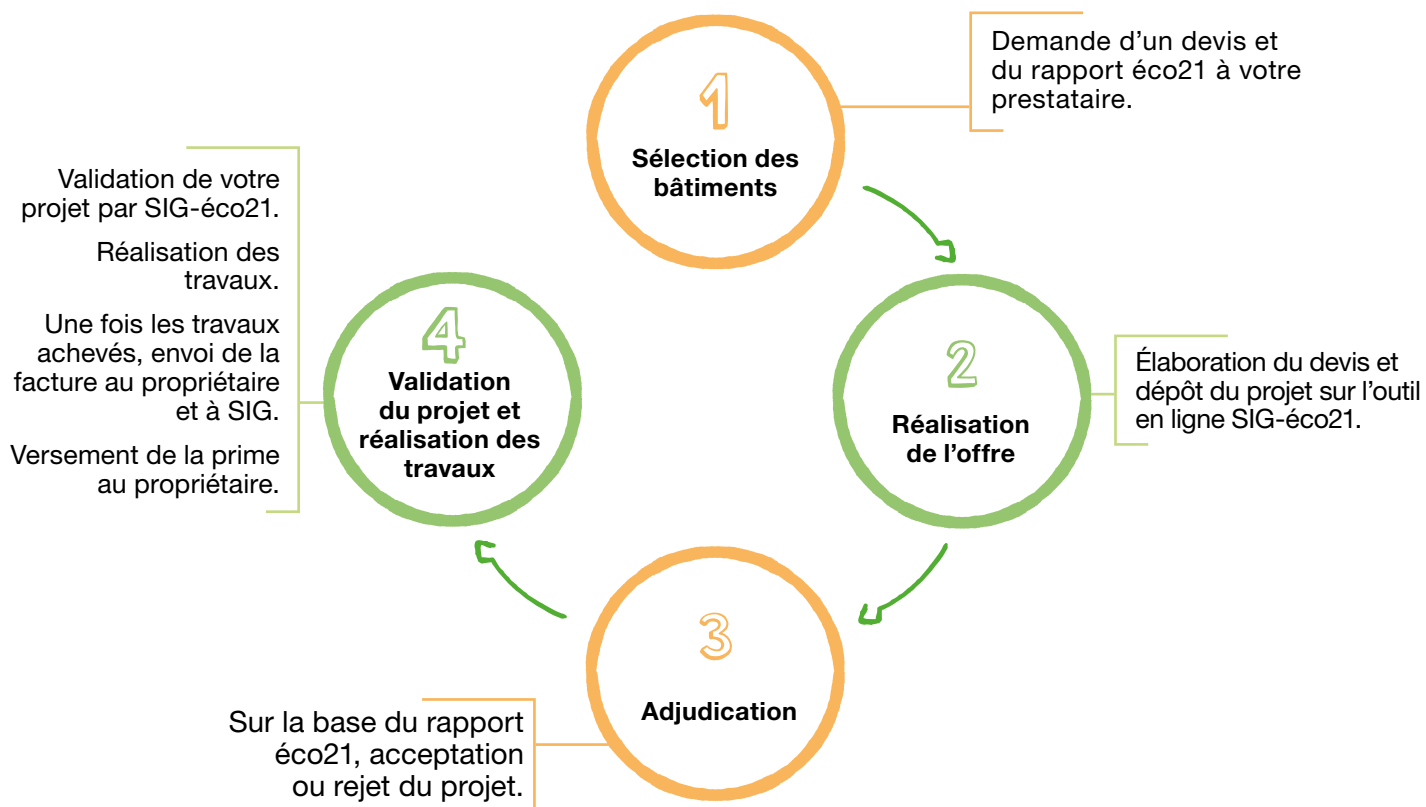
Suite



La solution en 4 étapes

 Propriétaires/régies

 Prestataires/SIG



Un cas concret

Remplacement de deux armoires séchantes par des séchoirs équipés d'une pompe à chaleur

Investissement 9'615 CHF

Obtention d'une prime financière éco21 2'358 CHF

Baisse de la facture d'électricité - 2'801 CHF / an

Retour sur investissement inférieur à 4 ans et une économie immédiate sur la consommation électrique de 70 % !

Vous souhaitez aller plus loin sur les volets thermique et électrique ?

éco21 répond à vos besoins pour :

- optimiser la production de chaleur avec le réglage de votre chaufferie,
- réaliser l'équilibrage hydraulique de la distribution de chaleur,
- redimensionner vos circulateurs de chauffage,
- assainir votre système de ventilation,
- remplacer le système d'éclairage des communs.

Contactez-nous sans attendre !



buanderie@sig-eco21.ch



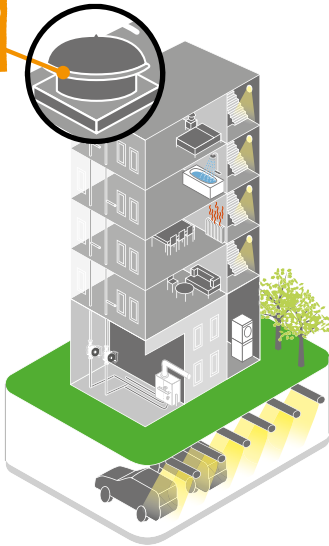
0844 21 00 21

(tarif local sur réseau fixe)

Ventilation






- 40 à - 60%
d'électricité



Les systèmes de ventilation **simple flux** des bâtiments locatifs sont souvent surdimensionnés. Une installation **simple flux** correctement dimensionnée assure une circulation de l'air optimale, **évite les moisissures**, assure le confort des occupants et permet de **baiss**er vos **consommations d'énergies**.

La solution Ventilation proposée par SIG-éco21, vous permet de réduire votre consommation électrique de 40 à 60 % et améliore significativement l'IDC de vos bâtiments.

Une solution simple et sur mesure, soutenue par **ProKilowatt***

<p>Une prime </p>	<p>Un réseau de prestataires formés par éco21 </p>	<p>Un expert indépendant </p>
<p>38 cts*</p> <p>par kWh économisé</p> <p><small>* selon les modalités de Prokilowatt, la prime varie entre 16 et 38 cts/kWh</small></p>	<p>Pour concevoir des solutions d'optimisation énergétique les plus adaptées à vos besoins</p>	<p>Pour évaluer le degré d'efficacité du projet et s'assurer qu'il réponde aux exigences du programme Prokilowatt</p>

Vos avantages

- Une prime financière offerte allant jusqu'à 40 % du montant investi.
- Une diminution durable de votre consommation d'électricité et de l'IDC de votre bâtiment.
- Une économie d'impôt calculée sur la base de l'investissement.

* **ProKilowatt** : un programme de la Confédération qui soutient des projets contribuant à faire baisser la consommation d'électricité dans l'industrie, les services et chez les particuliers.

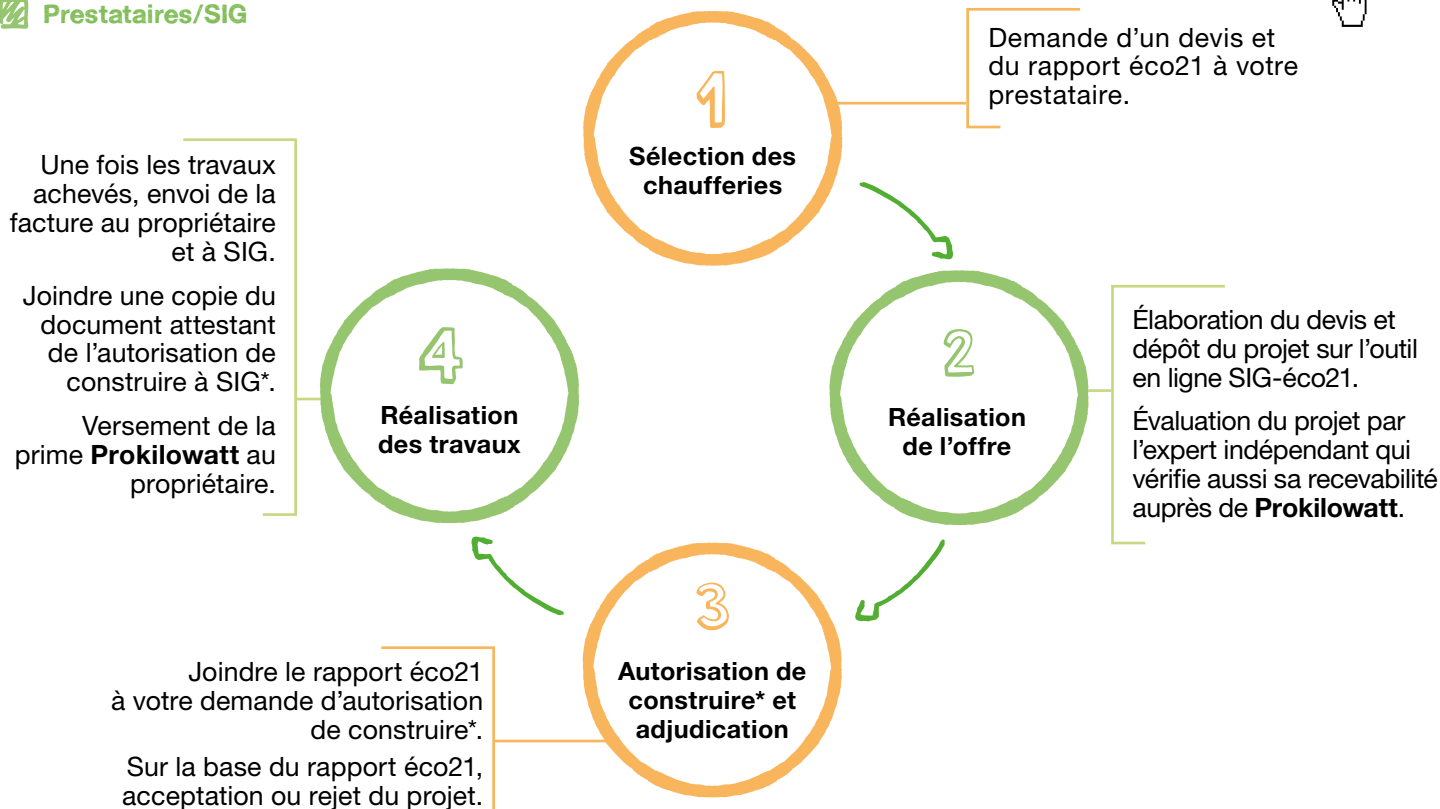
Suite



La solution en 4 étapes

 Propriétaires/régies

 Prestataires/SIG



* Uniquement si votre projet est soumis à une autorisation de construire.

Bon à savoir

Pour les bâtiments locatifs, le remplacement des ventilateurs est souvent soumis à une autorisation de construire selon l'Art 12 G du REn, L 2 30.01.

La solution Ventilation de SIG-éco21 propose une étude comparative des performances énergétiques (électrique et thermique) des principaux systèmes de ventilation simple flux sur le marché.

Le rapport éco21 fournit les indicateurs permettant à l'OCEN de statuer sur votre demande. Joignez-le à votre demande d'autorisation.

Vous souhaitez aller plus loin sur les volets thermique et électrique ?

éco21 répond à vos besoins pour :

- optimiser la production de chaleur avec le réglage de votre chaufferie,
- réaliser l'équilibrage hydraulique de la distribution de chaleur,
- redimensionner vos circulateurs de chauffage,
- remplacer le système d'éclairage des communs,
- remplacer vos appareils de buanderie et électroménagers.

Contactez-nous sans attendre!



ventilation@sig-eco21.ch



0844 21 00 21

(tarif local sur réseau fixe)

